suva



Presses-plieuses Liste de contrôle

Dans votre entreprise, êtes-vous sûr de travailler en toute sécurité avec vos presses-plieuses?

Les principaux dangers sont:

- écrasement des doigts, de la main ou du bras dans l'outil se fermant
- écrasement des doigts entre la pièce à façonner et le tablier supérieur
- blessures résultant du mouvement oscillant des pièces à façonner de grandes dimensions
- écrasement des doigts du fait de la chute d'outils lors du réglage
- coupures aux mains consécutives au maniement de tôles tranchantes

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

1. Remplissez la liste de contrôle.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent. Veuillez les noter à la dernière page. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

Les allées de circulation, la zone de travail et l'environne-

ment immédiat de la presse-plieuse sont-ils sans risque?

 $\; \square \; oui$

□ en partie□ non

2. Mettez en œuvre des améliorations.

sol non glissant et sans obstacleespace suffisant pour les opérateurs

Poste de travail, environnement

Notamment:

2	Les tôles, les chutes de tôle et les pièces façonnées sont-elles entreposées de façon sûre? (Fig. 1) Voir également la liste de contrôle «Manutention et stockage des tôles» (réf. Suva 67111.f).	□ oui □ en partie □ non		
3	Le poste de travail est-il aménagé selon les principes ergonomiques en vigueur et bien éclairé? Voir également le feuillet d'information «L'ergonomie. Un facteur de succès pour toutes les entreprises» (réf. Suva 44061.f).	□ oui □ en partie □ non		
4	Pour les tôles lourdes et (ou) de grandes dimensions (poids de plus de 12 kg), des équipements de levage appropriés sont-ils à disposition?	□ oui □ non		
5	Les outils de la presse-plieuse sont-ils entreposés de façon sûre et ordonnée de sorte qu'ils ne puissent pas tomber? (Fig. 2)	□ oui □ non		
Ma	achine			
6	La zone dangereuse de l'outil se fermant est-elle toujours sécurisée au moyen de l'une des mesures suivantes? • Limitation de la vitesse de fermeture à 10 mm/s max. • Dispositif de protection immatériel (fig. 3) (les cellules lumineuses mono-faisceau sont tolérées sur les anciennes presses-plieuses si elles sont fixées de manière à ne pas pouvoir être neutralisées aisément, cà-d. être enlevées de la ligne de pliage) • Limitation de la course (l'ouverture maximale de la machine ne doit pas dépasser de plus de 6 mm l'épaisseur de la tôle à plier) • Commande à deux mains (solution appropriée uniquement si la pièce ne doit pas être tenue manuellement)	□ oui □ non		
7	Des protecteurs sont-ils installés sur les deux côtés de la machine? (Fig. 4) Les protections latérales (portes de protection) installées sur les presses-plieuses construites à partir de 1997 doivent être surveillées électriquement.	□ oui □ non		
8	Un protecteur (porte de protection) ou un dispositif de protection optique empêche-t-il l'accès par l'arrière à la zone dangereuse des butées? Les portes de protection installées sur les presses-plieuses	☐ oui☐ non		

construites à partir de 1997 doivent être surveillées électri-

quement.



1 Tôles entreposées de façon sûre et ordonnée.



2 Outils bien rangés à côté de la presse-plieuse.



 ${\bf 3}$ Dispositif de protection optique sur le tablier supérieur.



4 Dispositif de protection optique et porte de protection latérale. Il ne doit pas être possible de séjourner entre la porte de protection et l'outil.

9	Les dispositifs de commande (par ex. commandes à pied) sont-ils en bon état et protégés contre toute mise en marche intempestive? (Fig. 5) Les presses-plieuses construites à partir de 2001 doivent être équipées de pédales de commande à trois positions (stop-démarrage-stop).	□ oui □ non	
10	Lors de l'utilisation par deux personnes, une com- mande à pied est-elle disponible comme dispositif de validation pour le deuxième opérateur? (Fig. 6 et photo page de couverture)	□ oui □ non	5 La cape de protection de la commande à pied p
11	Un interrupteur d'arrêt d'urgence peut-il être actionné depuis chaque poste de travail?	□ oui □ non	d'éviter tout déclenchement intempestif.
12	Existe-t-il un dispositif de commande pour libérer une personne qui est coincée?	□ oui □ non	
13	Les presses-plieuses installées à partir de 1997 ont- elles été livrées avec une déclaration CE de conformité et une notice d'instructions dans la langue de la région où la machine est utilisée?	□ oui □ non	6 Chaque opérateur de presse-plieuse doit dispo d'une commande à pied de sécurité activée.
Org	ganisation, formation, comportement		
14	La notice d'instructions et les consignes de sécurité sont-elles disponibles au poste de travail?	□ oui □ non	
15	La préparation et les réglages de la presse-plieuse sont-ils effectués par un responsable formé en conséquence?	□ oui □ non	7 Position correcte des mains: pouce au-dessus
16	Les opérateurs portent-ils tous les équipements de protection individuelle requis?	□ oui □ non	tôle et le reste des doigts en dessous.
	Gants de protectionChaussures de sécurité		
17	Les opérateurs sont-ils formés aux méthodes permettant de travailler en toute sécurité à la presse-plieuse et cette formation est-elle renouvelée au moins une fois par an? Instruction minimale: • fonctionnement, utilisation correcte et contrôle quotidien des dispositifs de protection • position correcte des mains lors du guidage de la tôle (fig. 7 et 8) • réglage en toute sécurité des butées (ne jamais passer la main dans l'outil) • risques résiduels présents (fig. 9)	□ oui □ en partie □ non	8 Position correcte des mains lors du deuxième p de la tôle.
18	Les supérieurs contrôlent-ils régulièrement si le travail à la presse-plieuse est effectué en toute sécurité et les comportements à risque sont-ils immédiatement corrigés?	□ oui □ non	9 Risques résiduels lors du travail avec des press
19	La presse-plieuse et notamment les dispositifs de sécurité sont-ils entretenus régulièrement et des attestations d'entretien sont-elles disponibles? L'entretien doit être effectué par un spécialiste selon les consignes du fabricant.	□ oui □ non	plieuses. A gauche: écrasement des doigts, de la main ou bras dans l'outil se fermant. Au centre: écrasement des doigts entre la pièce façonner et le tablier supérieur (voir fig. 7 et 8 pou position correcte des mains). A droite: blessures résultant du mouvement osci des pièces à façonner de grandes dimensions.
			0:

Infos complémentaires

• SN EN 12622 Sécurité des machines- outils - Presses plieuses hydrauliques

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

Presses-plieuses

LISTA	de	contrôle	remnlie	nar.
	uС	COLLING	1 CITIDITE	pai.

Date:	Signature:				
Marque:	Type:	Année de fabrication:			

N°	Mesure à mettre en œuvre	Délai	Responsable	Mesure exécutée		Mesure exécutée		Remarques	Contrôle	
				Date	Visa		Date	Visa		

Prochain contrôle le: (recommandé: tous les 6 mois)



Renseignements: tél. 021 310 80 40

Téléchargement et commandes: www.suva.ch/67108.f, service.clientele@suva.ch